AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE
CPPAP No 523 AD

EDITION DE LA STATION « ALSACE ET LORRAINE »
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL: 60 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 5.508.00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61 49 50 Poste 457

IMPRIMERIE DE LA STATION « ALSACE et LORRAINE » — Directeur-Gérant : P. JOURNET

Bulletin n° 10 — 9 avril 1980

VIGNE

ACARIENS

Le tout début du gonflement des bourgeons est, depuis quelques jours, perceptible dans les situations précoces. A ce stade, les traitements d'hiver contre les acariens trouveront leur meilleure efficacité.

Nous recommandons cette année une attention toute particulière à la surveillance des araignées rouges, des oeufs d'hiver ayant été déposés en abondance sur les sarments durant l'automne 1979 qui, ensoleillé et sec, a été particulièrement favorable à la multiplication de ce ravageur. Une intervention d'hiver peut être envisagée actuellement si l'on observe, en moyenne, plus de 30 oeufs par bourgeon. Si ce seuil n'est pas dépassé, il est préférable d'attendre l'étalement des premières feuilles pour décider d'un éventuel traitement avec un acaricide spécifique.

En ce qui concerne l'acariose, nous rappelons la bonne performance d'un traitement d'hiver.

Pour le choix des produits, se reporter à notre bulletin n° 2 du 14 février.

EXCORIOSE - ESCA

Attention ! Le traitement d'hiver, réalisé à base d'arsenite de sodium contre ces maladies, doit être effectué avant que la vigne n'ait atteint le stade B (bourgeon dans le cocon), ce produit étant très phytotoxique sur la végétation.

BOARMIE

L'hiver particulièrement clément que nous venons de connaître a permis une reprise d'activité très précoce de la boarmie qui était observée sur les vignes dès le début de février. A la mi-mars, il n'était pas rare de dénombrer déjà, dans les secteurs habituellement infestés par ce ravageur, une boarmie tous les deux ou trois ceps.

La boarmie est une chenille qui atteint 1 à 2 cm de longueur à l'époque actuelle. Douée d'un mimétisme étonnant, cette chenille arpenteuse imite avec perfection une vrille, une brindille ou un fil de fer dont elle prend la forme et la couleur. Ce ravageur est, de ce fait, très difficile à localiser.

Les dégâts provoqués par la boarmie sont caractéristiques : bourgeons évidés, seules subsistent les écailles externes, la partie interne étant entièrement dévorée par la chenille.

Les bourgeons ne sont attaqués qu'à partir du stade B de la vigne (bourgeon dans le cocon) et les dégâts restent à craindre jusqu'à l'étalement des premières feuilles. Ce ravageur peut ainsi, en année à débourrement lent, causer des dommages irréparables à la vigne.

.../...

P226

Certains foyers de boarmies sont maintenant bien connus en Alsace (BARR, DAMBACH-LA-VILLE, KATZENTHAL, ROUFFACH, GUEBWILLER...) mais ce ravageur est, en fait, probablement présent dans de nombreux autres secteurs, en importance variable.

Nous conseillons donc vivement aux viticulteurs de visiter leurs parcelles dès à présent. Intervenir dès la constatation des premiers dégâts (seuil d'intervention : 1 bourgeon détruit par cep en moyenne). Les produits suivants ont, en 1978 et 1979, révélé une bonne efficacité dans les essais I.T.V. Alsace :

- endosulfan sous forme huileuse (nombreuses spécialités)
- fenvalérate (Sumicidin)
- perméthrine (Ambush, Perthrine)
- décaméthrine (Decis)
- cypermétrine (Ripcord).

En présence d'acariens, préférer l'endosulfan qui possède une certaine action acaricide.

/ARBRES FRUITIERS/

- POMMIER -

TAVELURE DU POMMIER

De fortes projections d'ascospores étant observées en laboratoire, les risques de contamination demeurent importants. Renouveler le traitement à partir du 11-12 avril selon l'état d'avancement de la végétation, le pommier étant particulièrement sensible à la tavelure au stade E 2.

OIDIUM DU POMMIER

Joindre un anti-oïdium à la bouillie anti-tavelure.

ARAIGNEES ROUGES

Aucune larve n'est encore observée. Le stade 50 % des éclosions ne sera certainement pas atteint avant la mi-avril. Il est donc trop tôt pour intervenir.

/PROTECTION DES ABEILLES/

En application de la réglementation en vigueur, sont présumés dangereux pour les abeilles tous les insecticides, à l'exception de ceux qui portent sur leurs emballages la mention "non dangereux pour les abeilles" dont a été assortie leur autorisation de vente.

Les traitements réalisés au moyen de produits présumés dangereux pour les abeilles sont interdits, quel que soit l'appareil applicateur utilisé, sur :

- les arbres fruitiers ainsi que sur toutes les cultures visitées par les abeilles pendant la floraison,

- les arbres forestiers ou d'alignement pendant la période de production du miellat consécutif aux attaques de pucerons,

- les cultures de céréales, pendant la période de production du miellat consécutif aux attaques de pucerons, entre l'épiaison et la récolte.

Lorsque des plantes mellifères en fleurs se trouvent sous les arbres ou au milieu de cultures destinées à être traitées au moyen de ces produits, elles doivent être fauchées ou arrachées avant le traitement.

Les produits phytosanitaires indiqués ci-dessous (matières actives) sont considérés comme non dangereux pour les abeilles. Ils pourront être utilisés pendant la floraison, mais il est recommandé de les employer en-dehors des périodes de butinage intense pour éviter tout risque d'accident :

- amitraz
- binapacryl
- bromophos
- bromopropylate
- chinométhionate
- cyhexatin
- dialiphos
- dicofol
- diéthion
- diflubenzuron
- endosulfan
- fenbutatin oxyde
- phosalone
- pirimicarbe
- pyréthrines naturelles synergisées
- roténone
- tétradifon
- tétrasul
- toxaphène
- polychlorocamphane.

.../...

Stades repères de la vigne

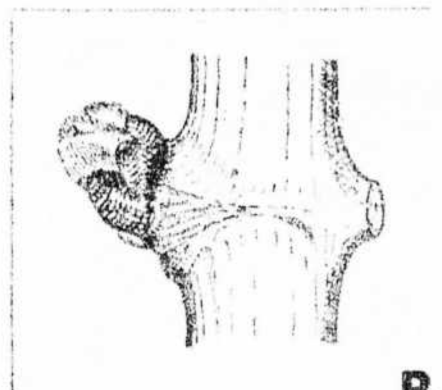
Dessins de M. BAGGIOLINI

Stations fédérales d'essais agricoles, Lausanne



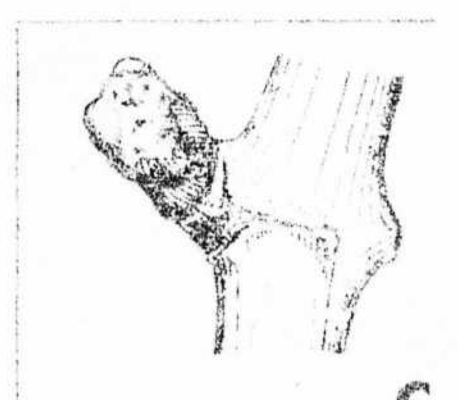
Bourgeon d'hiver

Bourgeon principal formé pendant l'année précédente, caractérisant la vigne dans son état de repos d'hiver. Oeil presque entièrement recouvert par deux écailles protectrices brunâtres.



Bourgeon dans le coton

Suit de près le début des « pleurs ». Bourgeon gonflé dont les écailles s'écartent ; protection cotonneuse brunâtre très visible.



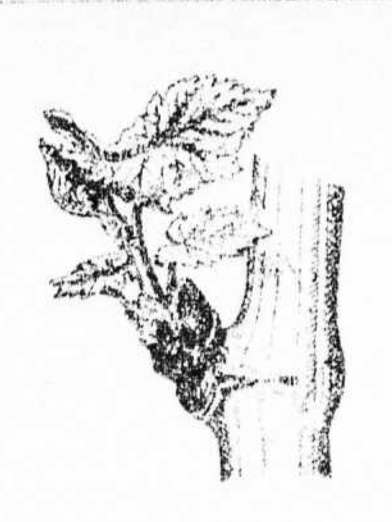
Pointe verte

Oeil continuant à gonfler et à s'allonger, jusqu'à présenter la pointe verte constituée par la jeune pousse.



Sortie des feuilles

Apparition des feuilles rudimentaires rassemblées en rosette, dont la base est encore protégée par la « bourre », progressivement rejetée hors des écailles.



Feuilles étalées

Premières feuilles totalement dégagées présentant les caractères variétaux. Sarment herbacé nettement visible.



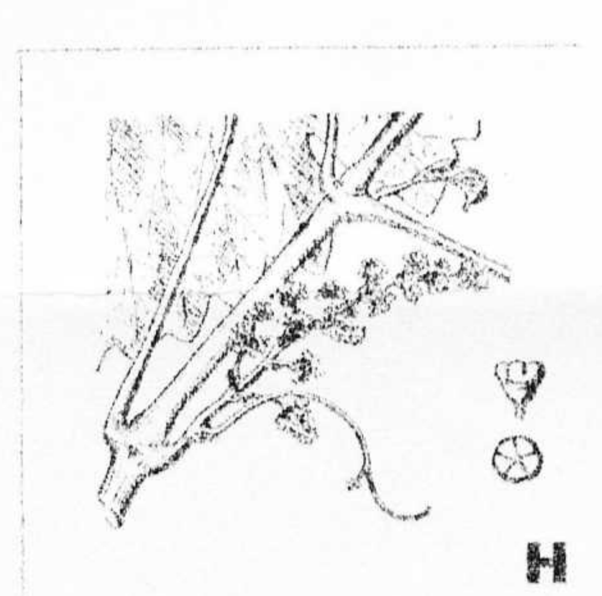
Grappes visibles

Grappes rudimentaires apparaissant au sommet de la pousse. 4-6 feuilles étalées.



Grappes séparées

Grappes s'espaçant et s'allongeant sur la pousse. Organes floraux encore agglomérés.



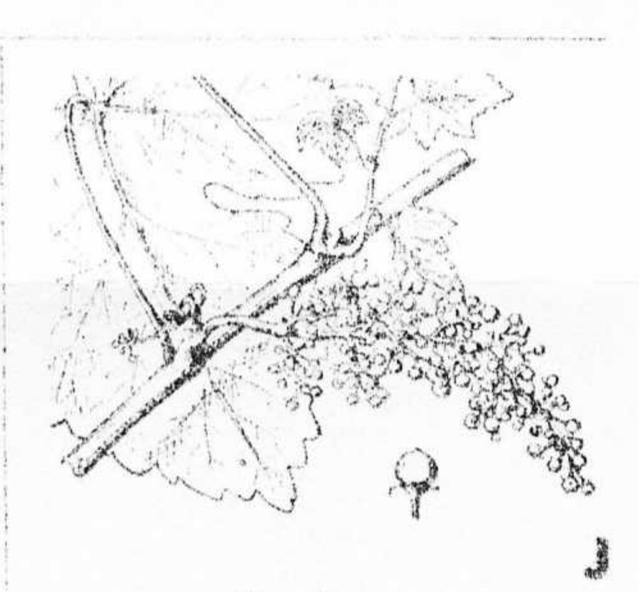
Boutons floraux séparés

Apparition de la forme typique de l'inflorescence à grappe, dans laquelle les boutons floraux sont nettement isolés. Détail de la figure : fleur en bouton.



Floraison

Les détails de la figure montrent comment la corolle, en forme de capuchon, se détache de sa base et se trouve repoussée vers le haut par les étamines. A la chute de la corolle, l'ovaire reste nu, tandis que les organes mâles se disposent en rayons autour de lui.



Nouaison

Ovaire commençant à grossir après la fécondation. Les étamines flétrissent, mais restent souvent fixées à leur point d'attache. Le petit fruit formé prend bientôt la forme du « grain » typique de la variété.

L'appréciation objective du développement momentané d'une vigne au moyen de l'échelle proposée ici demande une certaine attention, car l'évolution de l'organe considéré n'est pas forcément simultanée dans l'ensemble de la culture, pas plus d'ailleurs que sur une même plante.

On considérera donc comme déterminant le stade le plus fréquemment représenté sur les ceps de la vigne.

(Extrait de la « Revue romande d'Agriculture, de Viticulture et d'Arboriculture », 8, No 1, pp. 4-6, 1952.)

P 227

/ GRANDES CULTURES /

- CEREALES D'HIVER -

STADES (échelle de Feekes-Large)

- blé d'hiver : 3 à 5 (fin formation des talles - redressement) selon la date de semis et la situation,

- orges d'hiver, escourgeon : 5 à 6 (début redressement - premier noeud).

MALADIES OBSERVEES

1. Sur blé d'hiver :

Les maladies du pied (piétin verse et fusariose) sont signalées par la plupart des observateurs mais, dans l'ensemble, elles affectent un faible pourcentage des talles et se limitent aux trois premières gaines. Dans des parcelles semées avant le 15 octobre 1979 et à précédent paille, on peut néanmoins compter jusqu'à 15 % de talles atteintes.

Rappelons que le seuil de traitement est de 20 à 25 % de talles portant des symptômes. Pour le choix du produit, voir le bulletin n° 9 du 2 avril 1980.

La septoriose est encore rarement observée.

2. Sur orges d'hiver et escourgeon :

Des attaques graves de fusarioses sont signalées très localement (plus de 30 % de talles atteintes) mais, dans l'ensemble, les maladies du pied sont notées moins souvent sur orges d'hiver que sur blés d'hiver.

La rhynchosporiose est observée sur les feuilles de la base dans 90 % des parcelles contrôlées ; or, comme le temps frais et humide actuel est favorable à cette maladie, celle-ci risque de se propager rapidement. Dans de telles situations, une intervention avec une association ou un mélange de fongicides peut se justifier dès le stade montaison qui est atteint dès à présent par les orges les plus avancées (voir bulletin n° 9 du 2 avril 1980).

L'oïdium est noté sans gravité dans certaines parcelles à végétation luxuriante. A signaler par ailleurs la présence de taches brunes sur le feuillage et dont l'origine reste à déterminer.

COMMENT RAISONNER LES TRAITEMENTS FONGICIDES DES CEREALES EN VEGETATION

Certaines constatations générales ne doivent pas être perdues de vue en ce domaine :

- il est plus facile de juger de l'opportunité effective d'un traitement fongicide, quel qu'il soit, en fin de campagne qu'au moment précis où sa réalisation doit intervenir. Cette évidence n'est rappelée qu'afin de souligner que chaque campagne céréalière est, en fait, unique. Vouloir généraliser les résultats à partir d'une seule serait fatalement hasardeux,

- en l'absence de témoin non traité, situé dans la même parcelle, les comparaisons sont toujours douteuses. Les gains ou pertes de rendement "estimés" ou "avancés" ne se confirment effectivement que par la comparaison sur la bascule,

- lorsque les résultats de nombreux essais rigoureux convergent dans le même sens, il est possible d'avancer une fourchette de gains de rendement a posteriori. Il est, par contre, impossible de garantir, a priori, une fourchette précise d'accroissement. Les systèmes biologiques contrôlés par une multitude de facteurs en perpétuelle évolution, ne se laissent pas facilement mettre en équation,

- la rentabilité des interventions croît avec le niveau des rendements. Certains emblavements sont plus handicapés au départ par des situations particulières que par des problèmes phytosanitaires. Si les traitements fongicides sur céréales en végétation ont permis un grand pas dans l'accroissement des rendements céréaliers, ils supposent une maîtrise correcte des autres facteurs de production. Plus ces derniers seront à leur optimum, plus la rentabilité des applications sera élevée.

.../...

- généralement, c'est tout un complexe parasitaire qui est en cause et les performances des produits utilisables sont variables vis-à-vis des composantes de ce complexe. Il n'y a pas de produit miracle et chaque spécialité proposée correspond à un compromis entre des avantages certains et des inconvénients ou lacunes connus. Le choix est possible et peut être bénéfique dans un catalogue qui ne cesse d'augmenter,

- le facteur prépondérant dans l'évolution des maladies reste le climat. Si, à une date donnée, il est facile de connaître les paramètres climatiques antérieurs et d'en tirer les conséquences (piétin verse par exemple), il est plus délicat de faire des prévisions à long terme (septoriose et fusariose des épis).

En conséquence et au risque de se répéter, il est bon de préciser, en ce début de campagne, que les références déjà acquises permettent d'affirmer que les traitements fongicides en végétation ne doivent pas avoir, dans notre région, un caractère systématique.

Si plusieurs points de détail restent encore à affiner, un certain recul permet cependant, dans la majorité des cas, de raisonner les interventions.

Dans le contexte économique actuel, les exploitants , se doivent de ne pas omettre un traitement nécessaire mais également de se dispenser de tout traitement superflu et inutile.

REPONDEURS TELEPHONIQUES

- secteur ALSACE : (88) 60.30.10

- secteur LORRAINE : (8) 337.45.98

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER